



Porteur: Pierre CHALARD

Type de projet: AAP FRI Cluster

Durée: 42 mois (01/02/2017 au 31/07/2020)

Soutien financier: Budget global de 274 000 €

Financement (FEDER: 236 293 € + Partenaires industriels)

Ce travail concerne l'étude scientifique de la composition et de l'activité anti-inflammatoire d'extraits de plantes régionales sélectionnées en réalisant un fractionnement bioguidé des extraits actifs afin d'isoler des principes actifs d'intérêt et de mieux comprendre leurs mécanismes d'actions. Par ailleurs, ce projet permet également une meilleure structuration des acteurs scientifiques régionaux travaillant dans ce champ thématique (Equipe COM, ICCF, UMR 6296 et Equipe ECREIN, UNH, UMR1019).

Ce type de recherche, basé sur l'expérience et la complémentarité des partenaires de la filière, est original et a conduit à l'identification de nouvelles espèces végétales valorisables ainsi que de nouveaux principes actifs anti-inflammatoires.

Un des objectifs de ce projet est également de permettre le développement industriel de produits nutraceutiques, cosmétiques et vétérinaires innovants issus d'une production locale. L'originalité de ce projet est de faire apparaître tous les acteurs d'une filière de développement :

1/ « sourcing » ; 2/ études chimique et biologique de plantes; 3/ mise en place industrielle de la production de substances végétales; 4/ commercialisation de produits vétérinaires, cosmétiques et nutraceutiques.

Le succès de ce projet qui a permis de développer sept nouveaux actifs végétaux constitue un élément important pour le développement de la filière dans une dimension scientifique et socio-économique. Ce projet a permis l'émergence d'une nouvelle filière de culture et d'approvisionnement régionaux de plantes médicinales et leur valorisation.



UNION EUROPÉENNE

**L'opération « AAP FRI Cluster :  
PLANTINAUV » est cofinancée par l'Union  
européenne dans le cadre du FEDER et la  
participation des industriels impliqués**

**Objectif:** Etudier les plantes médicinales issues de la flore d'Auvergne pour identifier celles ayant des intérêts alimentaire et/ou médicinal et mettre à disposition des industriels les bioactifs pour le développement de produits cosmétiques, nutraceutiques et/ou pharmaceutiques innovants.

